CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM985 **Valable du 08/11/2025 au 07/11/2030**

ACCREDITATION N°5-0545, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 31/05/2005
Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Dénomination sociale : ENTREPRISE DIDIER LANGUE

1 QUATER RUE ARTHUR LAMENDIN
62160 GRENAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 482643475

Etablissement : Principal
Numéro Siret : 482 643 475 00015
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 48166L

Assurance Responsabilité travaux :
AXA ASSURANCES IARD 3907398804

Assurance Responsabilité civile et environnementale :
AXA ASSURANCES IARD 3907398804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 03 21 45 35 35 **Fax :** 03 21 45 35 36
Portable : 0608730100
Responsabilité légale : LANGUE DIDIER GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Responsable Technique : REVILLON FLAVIE

Site internet :
E-mail : fr@entrepriselangue.fr

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	18	EFF2C	3 347 914	CA6
Dans l'activité	5	EFF1	55 485	CA1

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Code / étape*	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
Certification (renouvellement)	Ouvrages extérieurs de bâtiment Niveau d'empoussièrement : 1 - Date màj du D.U. : 01/07/2025	08/11/2025	07/11/2030

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs.
En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Edité le 20/10/2025

Le Président de la commission

Bertrand DECUIGNIERE

Le Président de Qualibat

Gérard SÉNIOR

Version 2025